



Aux parents d'élèves
Pont l'Évêque le 29 septembre 2022

ELECTION des REPRESENTANTS des PARENTS d'ELEVES Au CONSEIL d'ADMINISTRATION

Madame, Monsieur,

Vous êtes appelés à élire vos représentants au conseil d'administration du collège :

Le vendredi 7 octobre 2022

Ce vote a pour vous une importance capitale car il vous permet de vous associer à la vie scolaire et éducative du collège où vivent vos enfants. Les représentants, que vous élisez, siègent au Conseil d'Administration et à toutes les instances qui en émanent,

QUI EST ÉLECTEUR ?

Chacun des responsables (mère, père, tuteur...) ayant un enfant inscrit dans l'établissement, à raison d'**UNE SEULE VOIX PAR ELECTEUR**, quel que soit le nombre d'enfants scolarisés dans le collège. Chaque électeur vote séparément.

COMMENT VOTER ?

① Glissez votre bulletin de vote **sans rature, ni surcharge** dans la petite enveloppe BLEUE **sans la cacher**.



② **Deux possibilités pour voter :**

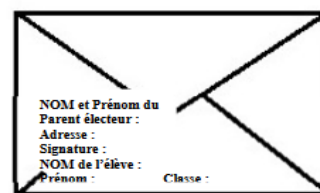
→ Venez voter au collège vendredi 7 octobre jusqu'à 17h30. Le bureau de vote est situé dans la salle polyvalente. Vous y rencontrerez des parents d'élèves.

→ Vous ne pouvez pas vous déplacer au collège : votez par correspondance.

● Glissez l'enveloppe **BLEUE contenant votre vote** dans l'enveloppe **BEIGE à l'intention de la cheffe d'établissement**.

● **Remplissez complètement le verso.**

● Déposez ou faites déposer par votre enfant l'enveloppe au secrétariat du collège.



● Vous pouvez aussi poster suffisamment tôt cette enveloppe à l'adresse du collège (5 All. de l'Isle, 14130 Pont-l'Évêque) en l'affranchissant.

Attention : tout vote parvenant après la fermeture du bureau de vote (17h30) ne pourra être prise en compte.

La Principale

